



## Délibération du Conseil Municipal du 18 mars 2024

### Nombre de Conseillers

En exercice : 17

Présents : 10

Pouvoirs : 2

Votants : 12

Date de Convocation du Conseil Municipal :

5 mars 2024

L'an deux mil vingt quatre, le dix huit mars à vingt heures trente, les membres du conseil municipal de la commune de FLEURIEUX SUR L'ARBRESLE proclamés élus par le bureau électoral à la suite des opérations de vote du 15 mars 2020, se sont réunis dans la salle du conseil sur la convocation de Monsieur Diogène BATALLA, Maire conformément aux articles L2121-10 et L2122-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Étaient présents : Thomas ALESSI, Véronique BOUCHARD, Sylvie DESBOURDELLES, Aymeric GIRARDON, Evelyne GIRARDON, Elvine LEON, Frédérique MOULIGNEAU, Chani PETIT, Florence RIUS et Philippe ROUX.

Excusés : Caroline BENOIT-GONIN (pouvoir donné à Elvine LEON), Jean-Louis BERGERARD (pouvoir donné à Florence RIUS), Olivier CHAMBE et Baptiste GAUDELUS.

Absents : Nathalie DENIS et Vincent LABOURIER.

### 2024-07 Délibération relative à l'approbation du Compte Administratif 2023

#### Rapporteur : Elvine LEON

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2121-14 ;

Le conseil municipal proclame Philippe ROUX président de séance pour le vote du compte administratif 2023 du budget principal.

Elvine LEON présente le compte administratif 2023 dressé par Monsieur le Maire.

#### Section de fonctionnement :

Recettes	2 109 070,45 €
Dépenses	- 1 663 561,10 €
<b>Résultat 2023 de la section de fonctionnement</b>	<b>445 509,35 €</b>
Report de 2022 en recettes	800 000.00 €
<b>Résultat de la section de fonctionnement</b>	<b>1 245 509,35 €</b>

Section d'investissement :

Recettes	460 313,54 €
Dépenses	- 415 924,59 €
<b>Résultat 2023 de la section d'investissement</b>	<b>44 388,95 €</b>
Report de 2022 en recettes	1 925 177,84 €
<b>Résultat de la section d'investissement</b>	<b>1 969 566,79 €</b>

Clôture 2023 :

Restes à réaliser en recettes 2023 repris en 2024	38 517,50 €
Restes à réaliser en dépenses 2023 repris en 2024	- 1 268 000,00 €
<b>Résultat d'investissement intégrant les restes à réaliser</b>	<b>- 1 229 482,50 €</b>
<b>Résultat global de l'exercice 2023</b>	<b>1 985 593,64 €</b>

Monsieur le Maire se retire de la séance à 20h54.

Philippe ROUX, doyen du conseil municipal, met aux votes le compte administratif 2023 de la commune.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :**

- **D'APPROUVER** le Compte Administratif 2023 du budget principal de la commune.

Le Maire  
Diogène BATALLA



Le secrétaire de séance  
Thomas ALESSI

